Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.23. — TELEPHONE

Les grèves
CHEZ LES TEINTURIERS

La grève des teinturiers est terminée. Le travail reprendra aujourd'hui chez : Napoléon Liénard ; Gombert ; chez : Napoléon Lucien Monnet ; Browaeys fils Bernaert ; acheteux, de Croix ; Campigneyter ; Cauchal ; Fostenackel, de Wattrelos ; Wasquehal ; Gobert et Flament, d'Hem. ; Mulaton, Tous les ouvriers obtiennent cinquante centimes d'augmentation.

A L'ETABLISSEMENT POLL...

Les grévistes ont procédé, à un vote secret sur la continuation de la grève ou sa reprise du travail. La continuation de la grève a été décidée.

LE CHAMPIONNAT DACTYLOGRAPHIQUE DU NORD

Dimanche à 9 heures ont eu lieu à Roubaix, dans la salle des Expositions, rue de l'Hospice, les épreuves générales annuelles de l'Institut Sténographique de France et le Championnat Dactylographique du Nord.

Ce tournoi avait lieu sous la présidence d'honneur de M. Navarre, administrateur de l'Institut Sténographique de France, directeur de la Revue Dactylographique et du Sténographe Illustré.

Dans le jury : MM. Barbenson, Beaussart, Faille, Philippe, Acarie, Dorion, Mesmiet, Pelcener, Dumont, Delerue, etc., de la Fédération des Cercles Duplicateurs Septentrionaux, organisatrice du concours ; Honoré, de l'Association professionnelle des Sténographes de Roubaix, et les Directeurs des maisons de machine à écrire.

Les épreuves de sténographie, qui durèrent de 9 heures à 11 heures, réunirent cent cinquante concurrents. Les résultats ne pourront être connus que dans quelques mois, ces épreuves étant *corrigées à Paris*.

Les épreuves de dactylographie commencèrent ensuite. En voici les résultats :

1. Championnat (Section hommes). — 1er prix, Edgard Verschoore, de Lille, qui a pu copier en une heure quatre colonnes du numéro d'un journal. — 2. M. Caplette, de Croix. — 3. Jean Delfourd, Croix. — 4. M. Delépine, de Roubaix. — 5. P. Noy, de Roubaix. — 6. L. Delbarre, de Tourcoing. — 7. *A. Persiaux*, de Dunkerque. — 8. D. Webaux, de Roubaix.

Mentions bien (diplômes par ordre de mérite) : — E. Vuvistecke, de Lille. — A. Cuvelier, d'Haubourdin. — E. Bury, de Roubaix. — A. Minet, de Roubaix. — A. Deschamps, de Tourcoing. — A. Dubucq, de Fives. — M. Delsenne, de Lille.

Mentions assez bien. — J. Boullet, de Lille. — L. Phibaut, de Lille. — P. Brunin, de Tourcoing. — A. Delcourt, de Tourcoing. — L. Brunin, de Tourcoing. — J. Coesnon, d'Haubourdin. — J. Hancq, de Croix. — L. Tillé, de Lille. — G. Carelle, de Lille. — C. Bourgeois, de Lille. — J. Lareau, de Tourcoing. — M. Bourgeois, de Roubaix.

2. Championnat (Sections Dames). — 1er prix Mlle Andréa Tobie, de Roubaix. — 2me E. Sion, de Lille. — 3me M. Hallot, de Paris. — 4me H. Lesette, de Mons. — 5me A. Chastelain, de Roubaix. — 6me S. Broux, de Roubaix. — 7me L. Derubeauprez, de Lille.

Mentions bien (ordre de mérite : — M. Van Dillen, de Roubaix. — L. Odent, de Reims. — L. D'Haze, de Roubaix. — J. Demooy, de Lille.

Mentions assez bien : — L. Bavens, de Lille. — M.-T. Gourreaud, de Lille. — E. Soufflet, de Lille. — C. Marécaux, de Lille. — M. Lefebvre, de Roubaix. — G. Guery, de Lille. — M. Th. Delcroix, de Roubaix. — R. Bocquereau, de Lille. — C. Van de Weghe de Lille. — J. Guilly, de Lille. — G. Decobry, de Roubaix. — L. Leleu, de Lille.

3. Prix de Régularité. — Mlle Marcelle Hallot, de Paris.

4. Concours commercial. — 1er prix. E. Verschoore, de Lille. — 2me M. Caplette, de Croix. — 3me E. Sion, de Lille. — 4me J. Delfourd. — 5me H. Lesaulte et 35 diplômes de mentions très bien, bien et assez bien.

Nous présentons à notre ami Verschoore, chef de nos services de sténographie et de dactylographie, nos bien sincères félicitations pour son beau succès.

LE BON PICHON

On a saisi hier au Minck trois cents kilos de poissons de mauvaise qualité.

BONS POUR LA RACE

Le service de la fourrière a arrêté neuf chiens dans la journée de mardi.

SERVANTE INDELICATE

Procès-verbal a été dressé à Marie Maes, épouse Vervaecke, âgée de 22 ans, femme de journée, *demeurant rue des Arts, cour Ducrocq*, 7, pour indélicatesse à l'adresse de ses maîtres.

EPAVE DE LA RUE

Un titre de pension au nom d'Evariste Debuc, a été trouvé le 30 mai dernier, quai de Wattrelos, par Victor Vanoverbecke, demeurant à Wattrelos, hameau du Sartel.

VOLEUR DE BICYCLETTE

Les agents Paris et Dhalluin ayant été informés mardi soir, qu'un jeune homme d'une quinzaine d'années offrait en vente pour la somme de vingt-cinq francs une bicyclette paraissant avoir été volée, se mirent à sa recherche et l'ayant découvert dans un estaminet de la rue du Bassin ils jugèrent d'après ses réponses embarrassées qu'il y avait lieu de le conduire au poste.

Là, *interrogé*, il avoua être parti de Lille dans l'après-midi et que la bicyclette était celle de son patron, M. Delespierre, restaurateur, « Au Jardin des Fleurs », à Lille, a qui il avait en outre dérobé une somme de 48 fr. 50.

Le voleur qui s'appelle Georges Léon, a été conduit à Lille.

MAIN MUTILEE

Au peignage de Beaurepaire, rue Kellermann, dans la salle des machines, Henri Ledoux, âgé de trente-trois ans, maçon, demeurant rue Charles-Quint, à Wattrelos, a eu l'index gauche pris entre un rouleau et le dynamo qu'il plaçait sur son massif.

Il en est résulté une plaie par écrasement de l'index gauche qui entraînera une incapacité de travail d'un mois.

TERRIBLE CHUTE

Un grave accident s'est produit chez Deschepper, apprêteur, rue de l'Ermitage. Eloi Declercq, âgé de dix-sept ans, apprêteur, demeurant 17, rue Vallon, était monté sur un rouleau libre afin d'engager le bout de la toile dans son métier, quand par suite d'un faux mouvement il perdit l'équilibre et tomba à la renverse.

Dans sa chute, il s'est fracturé la clavicule gauche et contusionné la région supérieure du sternum.

Le docteur qui ne peut se prononcer a commencé par prescrire un mois environ de repos.

CASSEURS DE VITRES

Nous avons annoncé sous ce titre qu'un procès-verbal avait été dressé pour bris de clôture contre Edouard Glorieux, âgé de 24 ans, tisserand, rue Drouot, 52, qui, disions-nous, s'était permis de briser des vitres chez Vanlaer, rue d'Iéna.

Edouard Glorieux proteste et de nombreux témoins affirment que la plainte est fort mal fondée.

En résumé, Edouard Glorieux n'a rien cassé.

LEGUMES A BON MARCHE

Dans la soirée d'hier, vers 10 heures et demie, un agent de police qui passait rue [illegible] de Roubaix, fit la rencontre de deux [illegible] en possession de commissions, dont l'un [illegible]

Ces [illegible] et les conduisirent au clou, [illegible] ce dernier [illegible] reconnaître, [illegible] vols à l'étalage [illegible] au préjudice de différents [illegible] d'horticulteurs et [illegible] pour une quantité de francs [illegible]

Ces individus, reconnus comme étant les nommés Vandenbroucke Gustave et Assemeine Achille, exerçant la profession de chiffonnier, mais n'en sont plutôt des malandrins, ont avoué voir commis ce méfait sur le territoire de Lys, près de Mantau, dans des jardins dont on ne connaît pas le nom des propriétaires qui ne seront guère enchantés lorsqu'ils découvriront le vol dont ils ont été l'objet.

LES EXCURSIONS DU NORD-TOURISTE

Le Nord-Touriste organise pour dimanche prochain 5 juin, une très agréable sortie vers le Mont de l'Enclus.

Les excursionnistes se [illegible] à 6 heures trois quarts au siège social du N.-T., 11, contour Saint-Martin, à Roubaix. Le départ se fera à 7 heures précises.

Voici l'itinéraire : Roubaix, Lannoy, Toufflers, Neuvilly, Estambourg, Pecq. Là les cyclistes se joindront aux [illegible] des Cercles réunis du Tourmalet par [illegible] la route jusqu'au Mont de l'Enclus. Le départ de Pecq se fera à 9 heures.

Les excursionnistes déjeuneront à midi au Mont de l'Enclus et vers 4 heures, ils prendront le chemin du retour.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

Les Sociétés de Vaccination [illegible] cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

REUNIONS DE COMMISSIONS

Les 1e et 3e commissions se réunissent aujourd'hui jeudi, 2 juin, à 5 heures du soir, et examineront l'ordre du jour suivant :

1. Ebouage. Réforme et vente de deux chevaux ; marche de gré à gré ; approbation. — 2. Ebouage. Fourniture de têtes de lin matelassées pour l'alimentation des chevaux ; marché de gré à gré ; approbation. — 3. Service d'hygiène. Poste sanitaire ; fournitures diverses ; marché de gré à gré ; approbation.

Les 1e et 3e commissions se réunissent aujourd'hui jeudi 2 juin, à 6 heures et demie du soir, à l'Hôtel de ville, et s'occuperont des questions suivantes :

1. Assistance publique. Hospices. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1909 ; approbation. — 2. Assistance publique. Hospices. Budget supplémentaire de l'exercice 1910 ; approbation. — 3. Assistance publique. Bureau de bienfaisance. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1909 ; approbation. — 4. Assistance publique. Bureau de bienfaisance. Budget supplémentaire de l'exercice 1910 ; approbation. — 5. Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables. Augmentation du prix de la pension de ménage ; proposition du Bureau d'assistance. — 6. Congrès des agents de police de France et des Colonies 1910. Demande de subvention de l'Amicale des agents de police de Roubaix.

Les 2e et 3e commissions se réunissent aujourd'hui jeudi 2 juin, à 6 heures du soir.

1. Voirie vicinale. Budget des chemins vicinaux pour l'année 1911 ; approbation. — 2. Voirie vicinale. Chemin d'intérêt commun numéro 148, de Roubaix à Hem (rue Jean-Baptiste Notte) ; aliénation de terrain par mesure d'alignement. — 3. Voirie vicinale. Chemin d'intérêt commun numéro 148, acquisition de terrain. — 4. Service de la voirie. Marchés de gré à gré pour travaux divers ; approbation. — 5. Tramways électrique Lille-Roubaix-Tourcoing. Ligne F de Leers à Roubaix ; P. S. du boulevard de Beaurepaire ; enquête d'utilité publique ; avis du Conseil municipal. — 6. Tramways. Compagnie de Roubaix-Tourcoing. Ligne numéro 3 de Wattrelos à Herseaux ; emplacement des points d'arrêts, allongement du garage de Saint-Liévin ; enquête d'utilité publique ; avis du Conseil municipal. — 7. Tramways. Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue ; rétrocession de la voie de pénétration aboutissant à la Grand'Place de Roubaix. — 8. Voirie municipale. Construction d'urinoirs, boulevard Gambetta, Parc de Barbieux et rue de Cartignies. — 9. Canalisation électrique. Etablissement de postes de transformation. — 10. Annexion d'une partie du territoire de Croix. — 11. Route départementale numéro 14 Rue Neuve ; modification des alignements.

MOUVEMENT SOCIAL

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS DU BATIMENT. — Le syndicat du Bâtiment organise une grande réunion extraordinaire de la section des terrassiers, démolisseurs, poseurs de rails, etc., syndiqués et non syndiqués, aujourd'hui jeudi, 2 juin, à huit heures du soir, au local, « Bourse du Travail », sous la présidence du secrétaire du Bâtiment.

Ordre du jour. — 1. Décision à prendre contre les non syndiqués ; 2. Explication de l'article additionnel imposé par les patrons.

Le syndicat fait un pressant appel aux terrassiers, démolisseurs, poseurs de rails non syndiqués à assister à cette réunion d'une réelle importance.

P. S. — On peut s'inscrire tous les jours au siège du syndicat, boulevard de Belfort, 78, ou au siège de la section de Wattrelos, chez Briffaut, Grande-Place, ou à Lannoy, chez Vanmansart, place de l'Eglise.

UNION DE LA METALLURGIE. — Aujourd'hui jeudi, 2 juin, à sept heures et demie, à la Bourse du Travail, réunion de tous les ouvriers de fonderies, syndiqués.

Je ne fume que le NIL

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

SYNDICAT DES DEBITANTS DE BOISSONS. — La réunion de la commission du syndicat aura lieu aujourd'hui jeudi 2 juin, à 6 heures 1/2 précises du soir, chez M. Albert Vandenhecke, boulevard Beaurepaire, 66, à Roubaix.

Ordre du jour : 1. Procès-verbaux et correspondance. — 2. Question du journal. — 3. Résultats du Congrès. — 4. La licence et les baux leonins. — 5. Nomination d'un secrétaire général. — 6. Questions diverses.

ETAT CIVIL
de ROUBAIX du 1er juin 1910

Naissances. — Alice Debuisne, rue de Maubeuge, cour Loridan, 54. — Pierre Vercauteren, *rue Olivier de Serres*, 32. — Madeleine Vanwynacker, rue Ste-Thérèse, cour Florin, 29. — Andréa *Corrioux*, rue Bernard, cour Bernard, 15. — Fernande Vandenberghe, rue de Lannoy, 301. — Henri Bellinck, rue Monge, 130. — Emile Dekeyser, *rue Beaurewaert*, 68.

Décès. — Rosalie Lorckx, 3 ans, rue du Fort, *100, cour Foveau*, 3. — Julien Heffinck, 15 jours, rue d'Alger, 111. — Armand Delestrain, 51 ans, carrelour, *avenue* Julien Lagache. — Edouard Pétiniot, 37 ans, sans profession, avenue Julien Lagache.

Révolution dans le Téléphone
Nouveaux Appareils brevetés (SANS EMBOUCHURE NI CORNET
Réseau et installations privées)
PICARD-LEBAS, 45, rue Richer, PARIS
(Catalogue franco sur demande)
9066-4

CROIX

FIN DE LA GREVE DES METALLURGISTES

Les métallurgistes de l'usine agricole ont repris le travail. Les apprentis pourront sortir de l'usine afin d'aller chercher la nécessaire pour le dîner des ouvriers.

RENTES OUVRIERES. — Noé Julien, 30 ans, 9, rue du Tonkin, fournisseur en fer chez Holden, a reçu une paille de fer dans l'œil droit.

— A la même usine, Leconte Napoléon, 33 ans, graisseur, domicilié à Hem-Prémecq, en tombant sur un rail s'est blessé au genou droit. — 12 jours de repos.

WATTRELOS

FETE DE L'ENSEIGNEMENT

Le banquet organisé par la Fédération à l'occasion de la Fête de l'Enseignement, aura lieu le 12 juin.

Ce banquet, qui sera présidé par M. Bourbon, inspecteur de l'Enseignement primaire, président d'honneur de la Fédération, est destiné à célébrer le 20me anniversaire des Mutualités Scolaires et Post-Scolaires.

Tous les amis de l'école laïque se feront un plaisir et un devoir d'y assister.

Voici le programme de la fête :

A dix heures du matin, une distribution de gâteaux sera faite dans chaque école.

A midi et demi, à l'école des garçons du Centre, banquet par souscription, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur de l'Enseignement primaire, président d'honneur de la Fédération.

A quatre heures et demie, sur la Grand'Place, brillant concert par les sociétés suivantes : « Philharmonique du Crétinier » — « Musique Municipale » — et « Les Enfants de la Lyre ».

A huit heures, dans la cour de l'école des garçons du Centre, grand bal de famille par invitation.

Les enfants âgés de moins de quinze ans, même accompagnés de leurs parents, ne seront pas admis.

L'invitation sera rigoureusement exigée au contrôle.

Le Comité de la Fédération prie instamment tous les amis de l'Ecole laïque de paraître et d'arborer le drapeau tricolore.

LANNOY

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous apprenons, non sans un vif sentiment de plaisir, que M. Maurice Croin, instituteur, lieutenant de réserve, vient d'être l'objet d'une très flatteuse distinction de la part du général Brun, ministre de la guerre, qui a tenu à le remercier et à le féliciter du dévouement dont il ne cesse de faire preuve en faveur des œuvres d'éducation physique et de préparation militaire.

Un triple ban retentira, parmi les nombreux camarades de notre excellent ami, que nous félicitons chaleureusement.

— M. Maurice Herbaux, fils du sympathique secrétaire de Mairie, a remporté le 2me prix au concours des élèves architectes en sculpture ornementale.

Nos sincères félicitations aux maître et élève.

E. B.

LYS

LA FRAUDE. — Les douaniers ont mis en état d'arrestation le nommé Emile Deck, rattacheur, demeurant à Roubaix, qui tentait d'introduire en France 54.000 allumettes d'une valeur de 54 francs.

HEM

Fin de la grève des teinturiers

Le conflit est terminé. Les ouvriers ayant obtenu satisfaction sur certains articles, ont repris le travail hier à midi.

GAZETTE TOURQUENNOISE

LES GRÈVES
AU PEIGNAGE DE LA TOSSÉE

Les débourreurs ont repris le travail hier à midi.

L'ouvrier dont ils réclamaient la réintégration reçoit une indemnité de départ.

FRANCE QUAND MEME !

Le service de la Sûreté a arrêté mercredi deux individus qui ont enfreint un arrêté d'expulsion. Ce sont : Adolphe Adam, 27 ans, peigneur, né à Wareghem, expulsé du 19 août 1909, et Cyrille Dekeyser, 27 ans, ouvrier agricole, demeurant à Mouscron, expulsé le 19 mai 1909, à la suite d'une condamnation pour coups.

Tous deux ont été déférés au Parquet.

TOUTOUS EN FOURRIERE

La charrette à chiens a fait une petite sortie hier. Deux petits cabots ont été capturés et mis en fourrière.

DES INJURES

M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement, a dressé procès-verbal à Edouard Vanhove, fossoyeur, qui a outragé et injurié le garde Leclercq, du Pont de Neuville.

LILLE

Le Ministre de la Guerre viendrait à Lille

Une délégation, composée de MM. Delesalle, maire de Lille ; Auguste Potié et Bersez, sénateurs, ainsi que de M. Georges Potié, député, s'est rendue hier à Paris.

Cette délégation avait mission de demander au général Brun, ministre de la guerre, de bien vouloir s'arrêter à Lille, le lundi 27 juin, à son retour de Roubaix, où il doit aller présider, à la même date, la fête des sociétés de tir.

On se rappelle que les 26 et 27 juin, aura lieu, dans notre ville, la XXVme Fête Régionale de Gymnastique, organisée à propos des Fêtes de Lille.

Le général Brun aurait accepté, en principe, cette invitation.

Au Parquet
Le Crime de Leers

Un expert-chimiste a été commis par M. Delalé, juge d'instruction, à l'effet d'examiner le fichu que Célina Renoir portait au cou, lorsqu'elle fut mise en état d'arrestation.

On sait que Célina Renoir, accusée d'avoir participé à l'assassinat de Vidal Mercier, l'épicier de Leers, aurait jeté son châle sur le visage du cadavre, le crime accompli.

Il se pourrait que l'expert y découvre des traces de sang, ce qui serait une grosse charge pour Célina Renoir qui, depuis son arrivée à la maison d'arrêt de Lille, n'a cessé de nier énergiquement toute participation à cet assassinat.

Les incendiaires de La Bassée

La gendarmerie de La Bassée a déféré au Parquet les nommés Coupez Alphonse, 20 ans, ouvrier mineur à Illies, et François Delrive, 17 ans, également ouvrier mineur à Illies.

Ces deux individus sont accusés d'être les auteurs volontaires d'incendies qui eurent lieu à La Bassée.

Interrogés par M. Delalé, ils ont déclaré à ce juge qu'ils avaient agi sous l'influence de l'ivresse.

L'escroc des cabarets

Un individu, Charles Verdonth, 30 ans, se disant mécanicien et habitant Roubaix, passera très prochainement devant le tribunal correctionnel pour vols au préjudice de MM. Vandenbroucke et Vanwynsberghe.

Verdonth qui s'intitule à son actif plusieurs actes de grivèlerie, s'était fait en outre une spécialité dans les vols de vêtements et de vestons en particulier.

MALADE DANS LA RUE

Une fileuse, Mme Osterbrouck, 33 ans, passait mardi, vers 7 heures du soir, rue du Cirque, soignant sa poitrine fermière, son dernier, 18, rue Magenta, lorsque soudain, prise d'une faiblesse, elle s'affaissa sur le trottoir.

On s'empressa de relever la malade, qui fut transportée dans une pharmacie voisine, où on lui donna les premiers soins nécessités par son état.

Sur sa demande, la malade a été reconduite à son domicile.

RENVERSE PAR UN CHEVAL

Un incident faillit courir, hier matin, vers 11 heures et demie, sur le marché aux chevaux de la place Philippe-de-Girard, un cheval qu'il tenait à la main.

Soudain, par suite d'un écart, l'animal heurta M. Auguste Legrand, 31 ans, demeurant 12, rue de la Halloterie, qui fut projeté fortement sur le sol.

Dans sa chute, M. Legrand se fit une contusion peu grave au cuir chevelu.

Après avoir été pansé, le blessé a pu regagner seul son domicile.

UN CABLE EN FUITE

En se levant, hier matin, M. Gabriel Barbache, batelier à bord de la bélandre « Edmond », constata non sans surprise que pendant la nuit des malfaiteurs lui avaient dérobé un câble estimé 80 francs qu'il avait laissé la veille sur le pont de son bateau.

La police, avisée, recherche les auteurs de ce larcin.

LA JOURNEE DES TAMPONNEURS

A 10 heures du matin, hier, le car G-621 longeait la rue Pierre-Legrand lorsqu'en passant à hauteur de l'immeuble portant le numéro 231, il heurta une balladeuse que traînait le journalier M. Jules Chevalières, rue d'Ennetières, 49.

Sous le choc, très violent, la balladeuse fut projetée sur la voiture de M. Saerenlinck, épicier, qui passait à ce moment.

M. Ghesquière qui dans la rencontre, avait roulé sur la chaussée, put heureusement se relever aussitôt, ne portant aucune blessure.

Les dégâts matériels occasionnés aux véhicules sont peu importants.

UN DUEL DE VOITURES

Le marchand de lait M. Castel Banduin, demeurant à Wattignies, passait hier, vers 4 heures et demie du soir, conduisant sa voiture attelée d'un cheval sur le chemin situé entre la porte des Postes et la barrière du chemin de fer.

Un charretier, M. Becoit, au service de M. Lekeucq, marchand de bois à Lille qui, le suivait avec un camion, voulut le dépasser à la course. Mal lui en arriva, car le camion ayant pris violemment en écharpe la voiture du laitier, en fit tomber le cheval qui, dans sa chute, se blessa légèrement.

En outre, le véhicule de M. Castel eut ses deux brancards et son essieu brisés.

Les dégâts matériels sont assez importants.

RECEPTION

A l'occasion de la Fête Nationale, [illegible] M. A. Maccini, consul d'Italie à Lille, recevra, chez lui, dimanche prochain, 52, rue Brûle-Maison, entre 11 heures et midi, la colonie italienne et les nombreux amis qu'il possède à Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

LE CENTENAIRE de l'Harmonie Municipale

LE FESTIVAL. — DEUX CENT CINQUANTE SOCIETES INSCRITES. — DEFILE DEVANT LE MINISTRE. — AUDITION ARTISTIQUE. — CONCERT PAR LA MUSIQUE DE LA GARDE REPUBLICAINE.

On parle beaucoup du Festival qui aura lieu à Haubourdin le dimanche 12 juin et auquel deux cent cinquante sociétés de musique, de sapeurs-pompiers et de gymnastique, prendront part.

Le comité multiplie ses réunions, car, il veut assurer le bon ordre du défilé devant le ministre et les autorités qui se trouveront sur l'estrade officielle, chose qui demande un gros travail étant donné que l'ensemble des membres qui y prendront part atteint le chiffre de 13.000.

Le dimanche soir, au Jardin, se feront entendre : l'Harmonie du Commerce et de l'Industrie d'Hénin-Liétard ; l'Emulation Chorale de Lille ; la Grande Fanfare de Roubaix et autres sociétés réputées.

Le lundi, à midi, réception de la Musique de la Garde Républicaine, puis banquet officiel pour fêter le Centenaire de l'Harmonie municipale d'Haubourdin.

A sept heures et demie du soir, la Musique de la Garde, sous la direction de M. Parès, se fera entendre au Jardin Public.

Il va sans dire qu'il y aura foule pour entendre et applaudir la première musique du monde.

Le nombre des places retenues est déjà très élevé, aussi conseillons-nous aux amateurs de ne pas tarder à se procurer des billets que l'on trouve à la Mairie d'Haubourdin, chez M. Ghesquiers, négociant, rue Gambetta à Haubourdin, et chez M. Gras, marchand de musique, rue des Ponts-de-Comines, à Lille.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

OOST-CAPPEL

Bandits de grands chemins
Un instituteur est assailli la nuit sur la route et précipité dans un étang

M. Emile Faucon, 19 ans, instituteur-adjoint à Rexpoëde, revenait à pied, à minuit, de Houbrugghe (Belgique) où il avait assisté à un tir à l'arc quand sur la place d'Oost-Cappel, un individu qu'il ne put reconnaître à cause de l'obscurité, s'avança vers lui et lui dit : « Donne-moi tes sous ou je te donne un coup de couteau ».

M. Faucon se mit sur la défensive et d'un coup de poing à la figure fit reculer son adversaire. Mais celui-ci revint à la charge, attrapa le jeune homme par les épaules et le fit rouler dans une mare profonde de cinq mètres.

M. Faucon alla toucher le fond, mais étant bon nageur revint à la surface de l'eau et nagea cinq minutes pour rejoindre la berge.

Il vit alors s'enfuir son agresseur. Il se fit soigner chez un habitant de la commune et porta plainte à la gendarmerie. Celle-ci ouvrit une enquête au cours de laquelle on apprit que semblable fait, la même nuit, au même endroit à peu près, s'était déjà produit.

M. Joseph Chaulon, 15 ans, percepteur à Rexpoëde, revenait à vélo, à onze heures, de Houtkerque, quand un homme se mit sur son chemin et l'interpella. Il put l'éviter, accéléra sa vitesse et échappa.

EN VACANCES — EN VOYAGE emportez un FLACON de
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
préparation instantanée Eau de Vichy gazeuse à base de Sels Vichy-Etat. Se vend le flacon de 100 comprimés.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne

La jalousie qui tue
APRES AVOIR BLESSE MORTELLEMENT UNE JEUNE FILLE, UN JEUNE HOMME SE FAIT JUSTICE EN SE TIRANT UNE BALLE DANS LA TETE

Au numéro 1 de la rue Saint-Nicolas habitent Mme Reverbeght, née Judith Marie, ouvrière, son mari, Edmond, ouvrier tisserand, et accessoirement leurs filles et [illegible] filles, Marguerite, âgée de 20 ans, Paulette, 22 ans, Lucienne, 19 ans, et son jeune fils Maurice.

Depuis quelques mois, Marguerite Reverbeght était en butte aux obsessions du jeune Léonard Bellard, âgé de [illegible] ans, célibataire, demeurant chez ses parents, 14, rue du Puits-d'Amour.

Pour éviter Bellard qu'elle savait l'attendre, Marguerite Reverbeght s'était rendue, mardi soir, dans le café de M. Léon Borez, situé au numéro 4 de la même rue, en face de chez elle.

Vers une heure du matin, la jeune fille prenait congé et traversait la rue escortée par M. et Mme Borez jusqu'à sa porte.

Bellard se trouvait là.

Tranquillement il se mit à causer avec elle.

Il paraissait calme, au point que M. et Mme Borez ainsi que M. Reverbeght qui exerçaient leur surveillance se retirèrent aussitôt.

Les deux jeunes gens se rendirent dans la salle commune de l'appartement.

Vers deux heures du matin, un bruit de [illegible] réveilla Mme Reverbeght et ses filles Paulette et Lucienne. Puis un coup de revolver retentit.

La jeune fille s'enfuit, effarée, dans la cuisine. Son frère [illegible] poursuivit et s'y rejoignit en [illegible] de cris et de supplications de Mme Reverbeght et de ses filles.

Plusieurs coups de feu se firent encore entendre.

Les trois femmes épouvantées se précipitèrent dans la petite pièce et y perdirent [illegible] le moment où l'infortunée Marguerite s'effondrait sur le parquet.

Lucienne et Paulette Reverbeght jetèrent dehors le meurtrier très surexcité.

Bellard, une fois dans le couloir, pénétrait dans la chambre de Paulette. Une nouvelle détonation se fit entendre.

Les trois dames s'y précipitèrent. Etendu à travers du lit, ensanglanté, tenant encore dans sa main crispée un revolver fumant, le meurtrier s'était fait justice en se tirant une balle dans la tête.

Le malheureux était mort sur le coup.

M. Gauthier, commissaire de police, qu'on avait averti vint faire les constatations légales et ordonna de faire transporter le corps du jeune homme au domicile de ses parents, cependant que Mlle Reverbeght était confiée à l'hôpital.

M. le docteur Deselle lui donna les soins nécessaires.

Il constata qu'un projectile avait pénétré sous l'aisselle gauche, déterminant dans la plèvre gauche un épanchement sanguin abondant consécutif à l'hémorragie et à la percussion.

Un second projectile dont on retrouva la trace à la partie supérieure de la joue droite a probablement pénétré dans la boîte crânienne.

La blessée, heureusement, était encore dans le coma.

Des lettres trouvées dans les vêtements de Bellard prouvent qu'il avait prémédité de tuer la jeune fille et de se tuer ensuite.

Saint-Omer
GRAVE ACCIDENT DE VOITURE

Lundi, vers cinq heures et demie de l'après-midi, M. Philippe Carrière, industriel demeurant à Wizernes, se rendait à Saint-Omer, accompagné de sa femme et de son bébé, pour voir partir le ballon. Il était dans une voiture à deux roues qu'il conduisait lui-même.

Arrivé en face du bureau d'octroi de la porte d'Arras, son cheval ayant glissé sur un morceau de manche à balai, s'abattit. Par suite du choc, M. Carrière et sa femme furent projetés sur le pavé de la route. Relevés aussitôt par les employés de l'octroi, ils furent transportés chez M. Ernest Henneman, aubergiste, où ils reçurent les premiers soins.

M. Carrière a une blessure assez forte à l'épaule droite et des ecchymoses à l'œil et au front.

Quant à sa femme, elle est indemne.

Cet accident aurait pu avoir des suites beaucoup plus fâcheuses pour M. Carrière.

Mardi matin, M. le docteur Ponthier, de Lumbres, vint examiner la blessure de l'épaule. Il a prescrit un repos absolu.

AIRE-SUR-LA-LYS

Macabre trouvaille
On retire de la Lys le cadavre d'un nouveau-né

On a trouvé hier, à neuf heures du matin, dans la Lys, le cadavre d'un enfant né à terme mais n'ayant pas respiré, d'après les constatations du docteur Catrice, appelé sur les lieux.

L'enquête, immédiatement ouverte par les soins de la police, afin de rechercher la mère de l'enfant, n'a donné jusqu'ici aucun résultat.

Chose à remarquer : l'enfant, du sexe féminin, qui paraissait avoir longtemps séjourné dans l'eau étant donné l'état de décomposition du cadavre, avait le nombril lié et paraissait parfaitement conformé.

SOMME

Le cambriolage de la Citadelle d'Amiens
ON CONNAIT LES COUPABLES. — CE SERAIENT QUATRE MALFAITEURS DONT TROIS SONT SOUS LES VERROUS ET QUI AVAIENT POUR CHEF L'INSAISISSABLE VERMASSEN

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'audacieux cambriolage qui fut commis, dans la nuit du 1er au 2 septembre, à la citadelle d'Amiens. Des malandrins s'étaient introduits dans le bureau du commandant et avaient enlevé le coffre-fort qui était vide heureusement. Ils durent se rabattre sur de la menue monnaie et des cigares qu'ils trouvèrent dans le mess des sous-officiers.

Les enquêtes faites depuis cette époque ont confirmé les soupçons que l'on avait sur une bande actuellement détenue à la maison d'arrêt de Lille.

Le coup aurait été fait par le fameux bandit Alfred Vermassen, qui est actuellement sous le coup d'un mandat d'arrêt pour le crime de Leers et qui a échappé jusqu'ici aux recherches de la brigade mobile.

Il a été aidé dans son expédition par deux de ses compagnons actuellement détenus à la prison de Lille, Alfred Gryson et Charles Vanwonterchem.

Enfin, l'indicateur du coup a été le soldat du 8e bataillon, Albert Buschoots, qui, arrêté quelque temps après pour un vol identique à Tourcoing, a été en mars dernier, condamné à six ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour par la Cour d'assises du Nord.

Non seulement ce soldat aurait pris part au vol, mais c'est lui qui aurait facilité l'entrée des voleurs dans la citadelle.

OU LA JALOUSIE INTERVIENT

C'est par un individu qui était, il y a quelques jours encore, détenu à la prison de Lille, que l'on put obtenir de précieuses indications. Cet homme ayant fait partie de la bande Vermassen, a appris que ce chef avait entretenu des relations avec sa femme et il a résolu de s'en venger. C'est pourquoi il l'a dénoncé.

Pour appuyer ses révélations, il a cité des faits très précis qui démontrent que cet homme doit avoir dit vrai.

Après avoir accusé Vermassen, Gryson et Vanwonterghem, leur ancien camarade a déclaré que le vol ne leur avait rapporté que chacun cinq francs.

Il a raconté que les voleurs avaient trouvé du tabac et des cigares. Il en a été réellement dérobé pour sept francs environ, dans la nuit du 1er au 2 septembre.

Cet homme a fait savoir aussi qu'avait entendu Vermassen raconter qu'il avait dû précipiter le coffre-fort d'une hauteur de quatre mètres. C'est effectivement et exactement la hauteur du mur d'où il fut jeté.

Ces faits toutefois auraient pu parvenir à la connaissance du dénonciateur par les informations qui furent publiées à l'époque. Il est un fait, c'est qu'il n'a jamais parlé et qu'il a pourtant cité, ce qui prouve qu'il a dû l'apprendre de quelqu'un qui avait participé au vol.

L'ancien camarade de Vermassen a dit que, pour briser le carreau de la fenêtre du bureau du commandant, les voleurs l'avaient enduit non de terre glaise, mais d'excréments humains, recueillis dans un journal. Ce détail a été vérifié. Il est d'une rigoureuse exactitude.

Mais l'ami de Vermassen, poussé plus loin, est allé fort avant dans ses confidences, et il a fourni une série de petits détails très intéressants qui ne peuvent laisser aucun doute sur la culpabilité du quatuor dans l'affaire du cambriolage de la Citadelle.

Aussitôt un complément d'information a été effectué par MM. Benoit, sous-chef de la Sûreté de police mobile, et l'inspecteur Ruffin. Tous deux se sont rendus vendredi et samedi à la Citadelle. Ils ont interrogé divers soldats, qui ont été en relations avec Buschoots et recueilli dans cette longue et minutieuse enquête, d'intéressants renseignements.

C'est ainsi que l'on sait que lors du cambriolage, la sœur de Vermassen habitait à Amiens, où elle se livrait à la prostitution. Comme le vol ne fut pas assez productif, elle dut aussi avancer de l'argent au bandit pour lui permettre de regagner Roubaix.

Le soldat Buschoots a été vu, après la cambriolage, vendant à différentes reprises des paquets de tabac à ses camarades. Ils provenaient du vol du mess.

COMMENT ILS OPERERENT

On a longtemps cherché à savoir comment les voleurs avaient pu entrer dans la Citadelle. Le détenu Vanwonterghem avait parlé d'un souterrain. M. le commissaire Benoit et l'inspecteur Ruffin ont recherché ce passage au cours de leurs enquêtes. Les soldats auxquels ils se sont adressés le leur ont montré.

Il se trouve non loin du mess et a été, depuis peu, clôturé avec des planches.

Vermassen, Gryson et Vanwonterghem s'étaient cachés là-dedans pendant le jour, et dans la soirée, le chasseur Buschoots alla leur porter à manger.

Une sentinelle s'est souvenue que, dans la nuit, elle avait entendu un coup de sifflet strident. C'était Buschoots qui avait quitté sa chambrée, et ayant exploré les lieux, prévenait ses camarades par un signal convenu, qu'il était l'heure d'agir.

Pour finir, les trois complices devaient partir à bicyclette. Ils avaient déjà une machine, ils en volèrent deux autres appartenant à des sous-officiers du 8e chasseurs.

Mais il y